

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
SÉANCE ORDINAIRE**

**MERCREDI
LE 10 JANVIER 2018**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le dixième jour de janvier deux mille dix-huit, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Réal Ryan, Noyan, et les conseillers régionaux suivants:

M. Patrick Bonvouloir, Sainte-Brigide-d'Iberville, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin, Mme Danielle Charbonneau, Henryville, M. Jacques Landry, Venise-en-Québec, M. Alain Laplante, Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Jacques Lavallée, Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Jacques Lemaistre-Caron, Lacolle, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre, Mme Renée Rouleau, Saint-Georges-de-Clarenceville et M. Martin Thibert, Saint-Sébastien, et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9), Mme Sonia Chiasson, conseillère municipale de Noyan.

Substituts : Mme Julie Brosseau pour M. le maire Jacques Desmarais, Saint-Blaise-sur-Richelieu et Mme Carol Rivard pour M. le maire Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Le Conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Réal Ryan.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

19 h 30 Ouverture de la séance

Vœux du nouvel an

Le préfet de la MRC du Haut-Richelieu, M. Réal Ryan, souhaite une très bonne et heureuse année à tous les membres du conseil et la population, le tout accompagné de la santé.

Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts

15033-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional Mme Renée Rouleau,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé avec les modifications suivantes:

- 1.- Ajout du document 1A au point 1.1.1.
- 2.- Ajout du point 2.1 : Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) : Demande de subvention révisée pour l'amélioration du réseau cyclable (document 25).
- 3.- Ajout du point 2.2 : Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) : Octroi d'une aide financière de 15 800\$ à l'organisme Action Art Actuel inc. pour le projet « La Famille Plouffe : pète pas ma balloune! » (document 26).
- 4.- Ajout du point 3.1 : Cours d'eau Décharge des Vingt et sa branche 1 - Municipalités de Saint-Alexandre et Sainte-Anne-de-Sabrevois : Entérinement de factures et autorisation à répartir : Groupe PleineTerre inc. (016-060-029) 688,65\$; Groupe PleineTerre inc. 61,39\$; Groupe PleineTerre inc. 5 318,92\$; Groupe PleineTerre inc. 4 547,66\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 24 264,32\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 12 450,64\$; Groupe PleineTerre inc. 172,46\$; Groupe PleineTerre inc. 4 873,88\$; Groupe PleineTerre inc. 3 886,54\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 1 632,64\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 574,88\$; Frais de piquetage 106,68\$; Frais de piquetage 85,08\$; Frais d'administration 1 018,73\$ pour un total de 59 682,47\$ (document 27).

PV2018-01-10

- 5.- Ajout du point 3.2 : Cours d'eau Décharge des Vingt, branche 10 - Municipalités de Saint-Alexandre et Sainte-Anne-de-Sabrevois : Entérinement de factures et autorisation à répartir : Groupe PleineTerre inc. (016-055-020) 6 681,49\$; Groupe PleineTerre inc. 128,19\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 19 874,12\$; Groupe PleineTerre inc. 172,46\$; Groupe PleineTerre inc. 6 371,90\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 517,38\$; Frais de piquetage 133,20\$; Frais d'administration 864,22\$ pour un total de 34 742,96\$ (document 28).
- 6.- Ajout du point 3.3 : Grand Ruisseau, branches 5 et 5A - Municipalités de Saint-Valentin et Saint-Cyprien-de-Napierville : Entérinement de factures et autorisation à répartir : Groupe PleineTerre inc. (016-030-040) 265,96\$; Groupe PleineTerre inc. 3 859,21\$; Groupe PleineTerre inc. 172,46\$; Excavation Infraplus inc. 11 753,89\$; Groupe PleineTerre inc. 3 940,42\$; Excavation Infraplus inc. 4 026,42\$; Frais de piquetage 84,56\$; Frais d'administration 788,02\$ pour un total de 24 890,94\$ (document 29).
- 7.- Ajout du point 4.2 : Hausse des coûts des services de police fournis par la Sûreté du Québec.
- 8.- Ajout du point 4.3 : Désistement du projet d'engagement de cadets au cours de la période estivale 2018.
- 9.- Le point VARIA demeure ouvert.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal

15034-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland, Appuyée par le conseiller régional Mme Sonia Chiasson,

IL EST RÉSOLU:

D'ENTÉRINER et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Richelieu tenue le 13 décembre 2017 dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

1.0 FONCTIONNEMENT

1.1 Finances

1.1.1 Comptes - Factures

CONSIDÉRANT la liste de comptes et factures déposée sous la cote «documents 1 et 1A» des présentes;

CONSIDÉRANT le règlement 444 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

EN CONSÉQUENCE;

15035-18 Sur proposition du conseiller régional M. Luc Mercier, Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lavallée,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

D'APPROUVER la liste de comptes et factures déposée sous la cote «documents 1 et 1A» totalisant un montant de 1 401 789,98 \$, laquelle est réputée faire partie intégrante des présentes;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à émettre les paiements y relatifs.

ADOPTÉE

PV2018-01-10

1.2 Fonctionnement - Divers

1.2.1 Comités - Reconduction

15036-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil de la MRC du Haut-Richelieu confirme la reconduction des comités «Tourisme», «Environnement», «Développement économique», «Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture», «Sécurité publique» et «Schéma d'aménagement et de développement».

ADOPTÉE

1.2.2 Nominations

A) Membres du comité administratif pour l'année 2018

CONSIDÉRANT QUE le préfet de la MRC du Haut-Richelieu M. Réal Ryan et le préfet suppléant, M. Alain Laplante, siègent d'office au sein du comité administratif de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu;

EN CONSÉQUENCE;

15037-18 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional M. Luc Mercier,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE M. Réal Ryan, préfet, M. Alain Laplante, préfet suppléant, M. Jacques Landry, M. Pierre Chamberland et M. Patrick Bonvouloir soient nommés à titre de membres du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

MM. Réal Ryan, Alain Laplante, Jacques Landry, Pierre Chamberland et Patrick Bonvouloir acceptent la charge du poste qui leur est confié.

L'assermentation se tiendra après la levée de la séance.

B) Membres du Bureau des délégués pour l'année 2018

CONSIDÉRANT QUE le préfet de la MRC du Haut-Richelieu, M. Réal Ryan et M. Alain Laplante, maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu siègent d'office à titre de membres du Bureau des délégués de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, le tout conformément à l'article 129 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE;

15038-18 Sur proposition du conseiller régional Mme Julie Brosseau,
Appuyée par le conseiller régional Mme Danielle Charbonneau,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseiller régional M. Pierre Chamberland, maire de la municipalité de Saint-Valentin, ou en son absence, M. Jacques Lemaistre-Caron, maire de la municipalité de Lacolle, soient nommés à titre de membres du Bureau des délégués de la MRC du Haut-Richelieu pour l'année 2018;

QUE le conseiller régional M. Luc Mercier, maire de la municipalité de Saint-Alexandre, ou en son absence, M. Patrick Bonvouloir, maire de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, soient nommés à titre de membres du Bureau des délégués de la MRC du Haut-Richelieu pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

MM. Pierre Chamberland, Jacques Lemaistre-Caron, Luc Mercier et Patrick Bonvouloir acceptent la charge du poste qui leur est confié.

L'assermentation se tiendra après la levée de la séance.

C) Comité « Tourisme » pour l'année 2018

C.1 CETHR - Comité aviseur au Tourisme

15039-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional Mme Renée Rouleau,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Jacques Landry, maire de la municipalité de Venise-en-Québec, soit nommé membre du comité «Tourisme» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de délégué officiel de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité aviseur au Tourisme du CETHR pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

M. Jacques Landry accepte la charge du poste qui lui est confié.

C.2 Comité consultatif de la Station nautique

15040-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional Mme Carol Rivard,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Claude Leroux, maire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, soit nommé membre du comité «Tourisme» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de délégué officiel de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité consultatif de la Station nautique et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

PV2018-01-10

C.3 Conseil d'administration de Pro-piste et du comité de suivi

15041-18 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional M. Luc Mercier,

IL EST RÉSOLU:

QUE les conseillers régionaux Mme Suzanne Boulais, maire de la municipalité de Mont-Saint-Grégoire, M. Alain Laplante, maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, et M. Patrick Bonvouloir, maire de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, soient nommés membres du comité «Tourisme» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soient mandatés à titre de délégués officiels de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du conseil d'administration de Pro-piste et dans le cadre de rencontres du comité de suivi et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Mme Suzanne Boulais et MM. Alain Laplante et Patrick Bonvouloir acceptent la charge du poste qui leur est confié.

D) Comité «Environnement» pour l'année 2018

D.1 Lake Champlain Basin Program et Steering committee

15042-18 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional Mme Renée Rouleau, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville, soit nommée membre du comité «Environnement» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandatée à titre de déléguée officielle de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité créé pour le dossier du Pont Alburg-Swanton, le Lake Champlain Basin Program et le Steering Committee du Lac Champlain et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Mme Renée Rouleau accepte la charge du poste qui lui est confié.

D.2 Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi

15043-18 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional Mme Renée Rouleau, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville, soit nommée membre du comité «Environnement» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandatée à titre de déléguée officielle de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du conseil d'administration de l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

PV2018-01-10

Mme Renée Rouleau accepte la charge du poste qui lui est confié.

D.3 COVABAR - Délégué et Substitut

15044-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional Mme Renée Rouleau,

IL EST RÉSOLU:

QUE les conseillers régionaux M. Claude Leroux, maire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ainsi que Mme Danielle Charbonneau, maire de la municipalité d'Henryville, soient nommés membres du comité «Environnement» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soient mandatés pour représenter la MRC du Haut-Richelieu au sein du conseil de concertation et du conseil d'administration du COVABAR et ce, pour l'année 2018;

QUE Mme Danielle Charbonneau agisse à titre de substitut de M. Claude Leroux;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Mme Danielle Charbonneau accepte la charge du poste qui lui est confié.

D.4 Comité formé pour l'analyse des plans de gestion de la plaine inondable

15045-18 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional Mme Julie Brosseau,

IL EST RÉSOLU:

QUE les conseillers régionaux M. Jacques Lavallée, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Alain Laplante, maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Mme Renée Rouleau, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville et M. Jacques Landry, maire de la municipalité de Venise-en-Québec ou en leur absence les conseillers régionaux M. Jacques Lemaistre-Caron, maire de la municipalité de Lacolle, Mme Sonia Chiasson, municipalité de Noyan et Mme Danielle Charbonneau, maire de la municipalité d'Henryville, soient nommés membres du comité «Environnement» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soient mandatés pour agir à titre de représentants de la MRC du Haut-Richelieu au sein du comité technique formé pour l'analyse des plans de gestion de la plaine inondable à être déposés par les municipalités auprès de la MRC et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Mmes Renée Rouleau, Sonia Chiasson et Danielle Charbonneau ainsi que MM. Jacques Lavallée, Alain Laplante, Jacques Landry et Jacques Lemaistre-Caron acceptent la charge du poste qui leur est confié.

D.5 Comité formé pour gérer le Fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la rivière Richelieu et des milieux humides associés

15046-18 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préfet de la MRC du Haut-Richelieu et maire de la municipalité de Noyan, M. Réal Ryan, le préfet suppléant et maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Alain Laplante, et les conseillers régionaux Mme Danielle Charbonneau, maire de la municipalité d'Henryville, M. Jacques Lemaistre-Caron, maire de la municipalité de Lacolle, M. Jacques Desmarais, maire de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Claude Leroux, maire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et M. Jacques Lavallée, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, soient nommés membres du comité « Environnement » de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, siègent au sein du comité formé pour gérer le Fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la rivière Richelieu et des milieux humides associés et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Mme Danielle Charbonneau ainsi que MM. Réal Ryan, Alain Laplante, Jacques Lemaistre-Caron et Jacques Lavallée acceptent la charge du poste qui leur est confié.

D.6 **Comité des digues et stations de pompage de la rivière du Sud**

15047-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional Mme Julie Brosseau,

IL EST RÉSOLU:

QUE les conseillers régionaux Mme Danielle Charbonneau, maire de la municipalité d'Henryville, M. Martin Thibert, maire de la municipalité de Saint-Sébastien, Mme Renée Rouleau, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville et M. Jacques Landry, maire de la municipalité de Venise-en-Québec soient nommés membres du comité « Environnement » de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, siègent au comité des digues et stations de pompage de la rivière du Sud et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Mmes Danielle Charbonneau et Renée Rouleau ainsi que MM. Martin Thibert et Jacques Landry acceptent la charge du poste qui leur est confié.

E) **Comité «Développement économique»**

E.1 **Comité régional de la vision stratégique du Haut-Richelieu**

CONSIDÉRANT QU'un comité régional regroupe plusieurs représentants d'organismes régionaux du territoire afin d'assurer le suivi de la vision stratégique pour le Haut-Richelieu;

EN CONSÉQUENCE;

15048-18 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir, maire de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, soit nommé membre du comité « Développement économique » de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté afin de représenter la MRC du Haut-Richelieu au sein du comité régional établi pour le suivi de la vision stratégique du Haut-Richelieu et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

M. Patrick Bonvouloir accepte la charge du poste qui lui est confié.

E.2 **Comité de mise en opération du réseau de fibres optiques et Conseil d'administration de Développement Innovations Haut-Richelieu**

15049-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional Mme Carol Rivard,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Claude Leroux, maire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, soit nommé membre du comité «Développement économique» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de membre du comité établi pour la mise en opération du réseau de fibres optiques de même qu'à titre de délégué officiel de la MRC du Haut-Richelieu afin de la représenter au sein du conseil d'administration de Développement Innovations Haut-Richelieu et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

E.3 **Conseil économique et Tourisme Haut-Richelieu**

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Richelieu, à titre de membre du CETHR, procède à la nomination des administrateurs de l'organisme;

EN CONSÉQUENCE;

15050-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional M. Martin Thibert,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu procède à la nomination d'une partie des administrateurs élus du Conseil économique et Tourisme Haut-Richelieu, à savoir :

M. Réal Ryan, préfet, est nommé pour occuper le siège réservé à un membre du conseil de la MRC, ce dernier étant également nommé à titre de membre du comité « Développement économique » de la MRC;

M. Alain Laplante est nommé pour occuper le siège réservé au maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

M. Marco Savard est nommé en remplacement de Mme Christiane Marcoux pour occuper un siège réservé aux élus de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

PV2018-01-10
Résolution 15050-18 - suite

QUE les nominations concernant le quatrième élu municipal de même que les cinq (5) sièges occupés par les représentants de l'industrie au sein du conseil d'administration du CETHR soit reportée au mois de février 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

E.4 Bourse de la relève agricole - Comité d'analyse

15051-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lavallée,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional Mme Suzanne Boulais, maire de la municipalité de Mont-Saint-Grégoire, soit nommée membre du comité «Développement économique» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandatée à titre de déléguée officielle de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité d'analyse des bénéficiaires de la Bourse de la relève agricole du Conseil économique et Tourisme Haut-Richelieu et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Mme Suzanne Boulais accepte la charge du poste qui lui est confié.

E.5 Pôle régional d'économie sociale de la Montérégie Est

15052-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional M. Martin Thibert,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préfet de la MRC du Haut-Richelieu, M. Réal Ryan ou en son absence, le préfet suppléant, M. Alain Laplante et en cas d'impossibilité par ces derniers d'assister aux réunions, Mme Renée Rouleau, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville à titre de deuxième substitut, soient nommés membres du comité « Aide aux organismes sociaux » et «Développement économique» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soient mandatés à titre de délégués officiels de la MRC du Haut-Richelieu afin de la représenter au sein du Pôle régional d'économie sociale de la Montérégie Est et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

MM. Réal Ryan et Alain Laplante ainsi que Mme Renée Rouleau acceptent la charge du poste qui leur est confié.

E.6 Comité directeur du FARR (Fonds d'appui au rayonnement des régions)

15053-18 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU:

PV2018-01-10
Résolution 15053-18 - suite

QUE le préfet de la MRC du Haut-Richelieu, M. Réal Ryan ou en son absence, le préfet suppléant, M. Alain Laplante, soient nommés membres du comité « Aide aux organismes sociaux » et « Développement économique » de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soient mandatés à titre de délégués officiels de la MRC du Haut-Richelieu afin de la représenter au sein du Comité directeur du FARR et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

MM. Réal Ryan et Alain Laplante acceptent la charge du poste qui leur est confié.

F) Comité «d'Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture»

F.1 Comité de suivi de l'entente de développement culturel

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Richelieu a procédé à la signature d'une entente culturelle avec le ministère de la Culture et des Communications;

CONSIDÉRANT QU'un comité de suivi doit être formé après la signature de l'entente;

EN CONSÉQUENCE;

15054-18

Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional Mme Renée Rouleau,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le Conseil de la MRC du Haut-Richelieu nomme Mme Danielle Charbonneau, maire de la municipalité d'Henryville et Mme Sonia Chiasson, conseillère régionale, membres du comité «Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soient mandatées à titre de déléguées de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité de suivi de l'entente de développement culturel, conclue entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC du Haut-Richelieu et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

Mmes Danielle Charbonneau et Sonia Chiasson acceptent la charge du poste qui leur est confié.

F.2 Comité de mise en œuvre de la Politique culturelle du Haut-Richelieu

15055-18

Sur proposition du conseiller régional Mme Renée Rouleau,
Appuyée par le conseiller régional M. Martin Thibert,

IL EST RÉSOLU:

QUE Mme Danielle Charbonneau, maire de la municipalité d'Henryville, et Mme Sonia Chiasson, conseillère régionale, soient nommées membres du comité «Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soient mandatées à titre de déléguées de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité de mise en œuvre de la Politique culturelle du Haut-Richelieu et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

PV2018-01-10

Mmes Danielle Charbonneau et Sonia Chiasson acceptent la charge du poste qui leur est confié.

F.3 Comité culturel du Haut-Richelieu (OBNL)

15056-18 Sur proposition du conseiller régional M. Luc Mercier,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional Mme Danielle Charbonneau, maire de la municipalité d'Henryville, soit nommée membre des comités «Développement économique» et «Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandatée à titre de déléguée officielle de la MRC du Haut-Richelieu afin de la représenter au sein du Comité culturel du Haut-Richelieu (OBNL) et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Mme Danielle Charbonneau accepte la charge du poste qui lui est confié.

G) Comité de sécurité publique

15057-18 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional Mme Julie Brosseau,

IL EST RÉSOLU:

QUE les conseillers régionaux M. Jacques Desmarais, maire de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Pierre Chamberland, maire de la municipalité de Saint-Valentin, M. Luc Mercier, maire de la municipalité de Saint-Alexandre et M. Jacques Lemaistre-Caron, maire de la municipalité de Lacolle, soient nommés à titre de délégués de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité de sécurité publique et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

MM. Pierre Chamberland, Luc Mercier et Jacques Lemaistre-Caron acceptent la charge du poste qui leur est confié.

H) Comité schéma d'aménagement et de développement et comité consultatif agricole (CCA)

15058-18 Sur proposition du conseiller régional Mme Danielle Charbonneau,
Appuyée par le conseiller régional Mme Julie Brosseau,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préfet de la MRC du Haut-Richelieu, M. Réal Ryan, le préfet suppléant M. Alain Laplante, et les conseillers régionaux M. Martin Thibert, maire de la municipalité de Saint-Sébastien, M. Luc Mercier, maire de la municipalité de Saint-Alexandre, Mme Suzanne Boulais, maire de la municipalité de Mont-Saint-Grégoire et Mme Renée Rouleau, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville, soient nommés membres du comité schéma d'aménagement et de développement de même que du comité consultatif agricole (CCA) et ce, pour l'année 2018;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

MM. Réal Ryan, Alain Laplante, Martin Thibert, Luc Mercier de même que Mmes Suzanne Boulais et Renée Rouleau acceptent la charge du poste qui leur est confié.

Le préfet de la MRC félicite tous les membres du conseil nommés au sein de différents comités et les remercie de leur implication et du travail à accomplir.

2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2.1 Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) - Demande de subvention révisée pour l'amélioration du réseau cyclable

15059-18 Sur proposition du conseiller régional Mme Suzanne Boulais,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu autorise le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR) afin de réaliser un portrait diagnostique des réseaux cyclables de la MRC et un plan d'action pour leur développement, acquérir du mobilier urbain et procéder à l'asphaltage d'une partie de la Montérégiade à partir de Saint-Jean-sur-Richelieu, le tout pour un montant de 465 088 \$;

D'AUTORISER le directeur général à signer et déposer le formulaire de demande d'aide financière auprès du MAMOT;

D'AUTORISER le préfet de la MRC du Haut-Richelieu ou en son absence le préfet suppléant de la MRC du Haut-Richelieu à procéder à la signature du protocole à intervenir avec le MAMOT;

DE RESCINDER la résolution 15015-17 adoptée le 13 décembre 2017;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin soit, 60 455\$ de l'enveloppe des redevances sur les ressources naturelles réservée à Saint-Jean-sur-Richelieu, 30 000\$ en affectation du surplus de la Partie VI et 2 563\$ des redevances sur les ressources naturelles réservées aux municipalités périurbaines, le tout pour un maximum de 93 018\$.

ADOPTÉE

2.2 Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) - Projet « La Famille Plouffe : pète pas ma balloune! »

Point d'information : Le Conseil des arts et des lettres du Québec a accordé une aide financière de 15 800 \$ à l'organisme Action Art Actuel pour le projet « La Famille Plouffe : pète pas ma balloune! », lequel vise à accueillir en résidence M. Guillaume Boudrias-Plouffe en vue de créer une œuvre et établir des liens inédits entre la famille et différentes collectivités locales ciblées.

3.0 COURS D'EAU

3.1 Cours d'eau Décharge des Vingt et sa branche 1 - Municipalités de Saint-Alexandre et Sainte-Anne-de-Sabrevois - Entérinement de factures et autorisation à répartir

CONSIDÉRANT QU'un budget supplémentaire est nécessaire pour chaque projet de creusage, nettoyage ou entretien de cours d'eau;

PV2018-01-10

CONSIDÉRANT QUE la MRC peut imposer une nouvelle somme de deniers en cours d'année, le tout afin de répartir les dépenses relatives à l'aménagement, l'entretien et le nettoyage de cours d'eau, conformément à l'article 976 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE;

15060-18 Sur proposition du conseiller régional M. Luc Mercier,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lavallée,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu entérine les factures présentées pour la réalisation de travaux dans le cours d'eau Décharge des Vingt et sa branche 1, à savoir:

Groupe PleineTerre inc. (016-060-029)	688,65\$
Groupe PleineTerre inc.	61,39\$
Groupe PleineTerre inc.	5 318,92\$
Groupe PleineTerre inc.	4 547,66\$
Les Entreprises Réal Carreau inc.	24 264,32\$
Les Entreprises Réal Carreau inc.	12 450,64\$
Groupe PleineTerre inc.	172,46\$
Groupe PleineTerre inc.	4 873,88\$
Groupe PleineTerre inc.	3 886,54\$
Les Entreprises Réal Carreau inc.	1 632,64\$
Les Entreprises Réal Carreau inc.	574,88\$
Frais de piquetage	106,68\$
Frais de piquetage	85,08\$
Frais d'administration	1 018,73\$
Total	59 682,47\$

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Richelieu à faire parvenir aux municipalités de Saint-Alexandre et Sainte-Anne-de-Sabrevois, leur quote-part pour les frais encourus dans ce dossier et ce, suivant la réglementation en vigueur;

QU'il soit chargé un taux d'intérêt de 8% pour tout solde impayé à l'expiration d'un délai de 30 jours de la date d'émission de la facture.

ADOPTÉE

3.2 Cours d'eau Décharge des Vingt, branche 10 - Municipalités de Saint-Alexandre et Sainte-Anne-de-Sabrevois - Entérinement de factures et autorisation à répartir

CONSIDÉRANT QU'un budget supplémentaire est nécessaire pour chaque projet de creusement, nettoyage ou entretien de cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la MRC peut imposer une nouvelle somme de deniers en cours d'année, le tout afin de répartir les dépenses relatives à l'aménagement, l'entretien et le nettoyage de cours d'eau, conformément à l'article 976 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE;

15061-18 Sur proposition du conseiller régional M. Luc Mercier,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lavallée,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu entérine les factures présentées pour la réalisation de travaux dans le cours d'eau Décharge des Vingt, branche 10, à savoir:

Groupe PleineTerre inc. (016-055-020).....	6 681,49\$
Groupe PleineTerre inc.	128,19\$
Les Entreprises Réal Carreau inc.	19 874,12\$
Groupe PleineTerre inc.	172,46\$
Groupe PleineTerre inc.	6 371,90\$
Les Entreprises Réal Carreau inc.	517,38\$
Frais de piquetage	133,20\$
Frais d'administration	864,22\$
Total	34 742,96\$

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Richelieu à faire parvenir aux municipalités de Saint-Alexandre et Sainte-Anne-de-Sabrevois, leur quote-part pour les frais encourus dans ce dossier et ce, suivant la réglementation en vigueur;

QU'il soit chargé un taux d'intérêt de 8% pour tout solde impayé à l'expiration d'un délai de 30 jours de la date d'émission de la facture.

ADOPTÉE

3.3 Grand Ruisseau, branches 5 et 5A - Municipalités de Saint-Valentin et Saint-Cyprien-de-Napierville - Entérinement de factures et autorisation à répartir

CONSIDÉRANT QU'un budget supplémentaire est nécessaire pour chaque projet de creusement, nettoyage ou entretien de cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la MRC peut imposer une nouvelle somme de deniers en cours d'année, le tout afin de répartir les dépenses relatives à l'aménagement, l'entretien et le nettoyage de cours d'eau, conformément à l'article 976 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE;

15062-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu entérine les factures présentées pour la réalisation de travaux dans le Grand Ruisseau, branches 5 et 5A, à savoir:

Groupe PleineTerre inc. (016-030-040).....	265,96\$
Groupe PleineTerre inc.	3 859,21\$
Groupe PleineTerre inc.	172,46\$
Excavation Infraplus inc.	11 753,89\$
Groupe PleineTerre inc.	3 940,42\$
Excavation Infraplus inc.	4 026,42\$
Frais de piquetage	84,56\$
Frais d'administration	788,02\$
Total	24 890,94\$

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Richelieu à faire parvenir à la MRC des Jardins-de-Napierville pour Saint-Cyprien-de-Napierville et à la municipalité de Saint-Valentin, leur quote-part pour les frais encourus dans ce dossier et ce, suivant la réglementation en vigueur;

QU'il soit chargé un taux d'intérêt de 8% pour tout solde impayé à l'expiration d'un délai de 30 jours de la date d'émission de la facture.

ADOPTÉE

4.0 VARIA

Les points 4.2 et 4.3 sont discutés avant le point 4.1

4.2 Hausse des coûts des services de police fournis par la Sûreté du Québec

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a transmis, en début d'année 2018, les augmentations à être versées par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la hausse tarifaire payable en 2018 a été communiquée après l'adoption de la majorité des budgets municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont également reçu une facture rétroactive pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des négociations, rien n'avait laissé présager des augmentations réelles excédant 10% des coûts assumés par les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec absorbe temporairement une partie de l'augmentation prévue pour l'année 2018 et certains ajustements rétroactifs, mettant ainsi en perspective que les municipalités assumeront éventuellement 100% de cette augmentation;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation pour les municipalités dépasse 10% des coûts assumés en 2017;

EN CONSÉQUENCE;

15063-18 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional Mme Carol Rivard,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE les membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu représentant les municipalités périurbaines informent le ministère de la Sécurité publique qu'ils s'opposent à la hausse des sommes payables à la Sûreté du Québec pour 2018 et demandent la révision des factures en prenant en compte un pourcentage d'augmentation raisonnable soit, en deçà de 10%;

DE DEMANDER à la Fédération québécoise des municipalités de faire les démarches nécessaires afin que l'augmentation soit rectifiée.

ADOPTÉE

4.3 Engagement de cadets - Désistement

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu avait manifesté son intérêt à partager les coûts pour l'engagement de deux cadets de la Sûreté du Québec au cours de la saison estivale 2018;

CONSIDÉRANT QUE cette décision est intervenue avant l'acheminement des factures assumées par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT les augmentations reçues donnant lieu à réviser la décision de procéder à l'engagement de deux cadets et ce, vu les enjeux financiers issus de cette nouvelle facturation;

PV2018-01-10

EN CONSÉQUENCE;

15064-18 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu avise le directeur du poste de la Sûreté du Québec de Lacolle qu'il se désiste du projet de partenariat visant l'engagement de deux cadets au cours de la période estivale 2018 et qu'à cet effet, l'informe que la MRC ne versera aucun montant;

DE RESCINDER la résolution 15018-17 adoptée le 13 décembre 2017.

ADOPTÉE

4.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les documents d'information à l'ensemble des membres soit :

Document 1) Conciliation bancaire pour la période « décembre 2017 ».

Mme Suzanne Boulais fait état de sa participation à quelques réunions au sein de Compo-Haut-Richelieu inc.

M. Martin Thibert fait état de sa participation à quelques réunions au sein de Compo-Haut-Richelieu inc.

M. Alain Laplante fait un suivi sur une proposition de modification du règlement concernant la période de questions des séances du conseil de la MRC du Haut-Richelieu.

M. Réal Ryan fait état de sa participation à la Table de concertation des préfets de la Montérégie à l'intérieur de laquelle le dossier du Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR) a été discuté. Ce dernier félicite les représentants de Développement Innovations Haut-Richelieu inc. en ce qui a trait au projet de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi, lequel totalise 27\$M.

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

15065-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, ce 10 janvier 2018.

ADOPTÉE

Réal Ryan,
Préfet

Me Joane Saulnier,
Directeur général et secrétaire-trésorier